

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'UBCI informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration tenu le 23 avril 2020, a décidé du report de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) initialement prévue pour le 30 avril 2020, à une date qui sera fixée ultérieurement et ce compte tenu des circonstances sanitaires actuelles.

Le Conseil a également validé la suspension de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 en se référant à la note BCT N°2020-17 du 1er avril 2020.

L'UBCI invite ses actionnaires à consulter ses Etats Financiers au 31/12/2019 publiés sur les sites du CMF et de la BVMT en date du 01/04/2020.

L'UBCI tient à rassurer ses actionnaires sur la solidité financière de la banque. Dans ce contexte de crise sanitaire, notre priorité est de garantir à l'ensemble de nos clients la poursuite de leurs activités ainsi de leur apporter les solutions de financement et d'accompagnement adaptées durant cette épreuve inédite. Pour cela, l'UBCI a mis en place un Plan de Continuité d'Activité lui permettant de maintenir la totalité des services bancaires à travers l'ensemble de son réseau commercial et de ses diverses équipes centrales.